

HISTOIRE DE LA SEYNE-S-MER

Nos vieilles rues, places et carrefours Première partie. - LEURS NOMS A TRAVERS LES SIECLES

DEBOUCHANT de la rue de la République, nous prenons à notre droite pour nous diriger vers la place Martel-Esprit.

Cette place a été ainsi baptisée en souvenir d'un ancien maire de La Seyne ; Esprit Martel, capitaine de frégate en retraite, qui fut magistrat de la ville de 1865 (épidémie de choléra) à 1872. Elle est connue davantage sous le nom de place Bourradet par nos concitoyens ; ce vieux terme local de Bourradet provenant de l'altération du mot Vourradet ou Mouradet désignant une anse primitive où devaient s'abriter les barques des pêcheurs autrefois. La place portait ces derniers noms au XVII^e et au XVIII^e siècle (35).

Avant 1865, on voyait sur la place Bourradet une fontaine dite de Saint-François, monumentale, à quatre tuyaux, qui avait été inaugurée le 28 juin 1656. Cette fontaine fut remplacée, en 1866, par un obélisque élevé en mémoire de la terrible épidémie de choléra qui désola La Seyne et la région toulonnaise en 1865. Ce monument a été transporté plus tard au cimetière de notre ville ce qui, selon nous, fut une erreur, car il avait été érigé sur cette place pour rappeler surtout aux vivants les nombreux actes de courage et de dévouement accomplis, lors des heures tragiques de 1865, par des habitants de la cité : édiles, médecins, fonctionnaires, sœurs de charité ou simples citoyens. Placé au centre de la ville, il constituait un témoignage permanent de la reconnaissance publique (36).

Un lampadaire occupe maintenant le milieu de la place Martel-Esprit ou Bourradet et a remplacé l'obélisque de 1866.

RUE DENFERT-ROCHEREAU

Nous revenons sur nos pas pour nous engager dans la rue Denfert-Rochereau. Tout le monde sait que ce nom est celui de l'illustre lieutenant-colonel du Génie qui défendit héroïquement la ville de Belfort pendant la guerre 1870-71 et qui obtint, pour ses soldats, de sortir avec les honneurs de la guerre, c'est-à-dire libre, avec drapeaux, armes et bagages ; ce fut l'une des rares consolations patriotiques que la France connut durant cette douloureuse époque.

La rue Denfert-Rochereau part de l'extrémité de la rue Messine pour aboutir à la route Nationale No 559, proche le lavoir dit de Saint-Roch.

La rue Denfert-Rochereau porta, successivement, les désignations de : rue Saint-Roch, patron de la corporation des cordiers (XVIII^e siècle), rue du Peyron (à cause du quartier qu'elle traversait) et, encore, rue Saint-Roch jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle au cours de laquelle elle prit le titre actuel.

Non loin de cette rue existait autrefois une chapelle dédiée à saint Roch qui était particulièrement vénérée en Provence ; la, également, était située au XV^e siècle, vers 1480, une maison de refuge pour les malheureux pestiférés qui avaient été débarqués par les bateaux ayant touché au havre de « la Sagne » ; c'était, en somme, une sorte de lazaret.

D'autre part, il n'y a pas bien longtemps, on pouvait voir dans la muraille de l'ancienne ferme Auzende, dont les jardins s'étendaient à l'ouest de la rue Denfert-Rochereau, une niche en maçonnerie, qui avait abrité une statue de saint Roch et il était d'usage à La Seyne, autrefois, comme en bien d'autres endroits, de faire un grand feu tous les ans, le jour de la fête du saint pour honorer sa mémoire et attirer sa protection.

Ajoutons que dans beaucoup de localités du Midi, on procédait ce jour-là (le 16 août), à la bénédiction solennelle du bétail.

X

de Pratis, bailli et vice-juge, présida à la collation d'une tutelle. Et on peut citer de ces arbres plusieurs fois séculaires, remplis de souvenirs : celui de la place Caramy, à Brignoles, de Bauduen, d'Aups, de Salernes datant de Sully, de Tournour, d'Artignosc, etc. Ailleurs, on se réunissait sous un pîu, sous un tilleul, sous un noyer

Faldherbe, la rue Gambetta, la rue de la République.

(36) Voici le texte de l'inscription qui figure sur l'obélisque se trouvant au cimetière de La Seyne : « En souvenir des actes de dévouement, de courage et de charité accomplis pendant la désastreuse épidémie de 1865, La Seyne reconnaissante, 1er mai 1866 ».

(37) St Roch né à Montpellier d'une famille riche, vers



LA POISSONNERIE. Vue prise de la rue de la République.

ou sous un mûrier, comme a Toulon le 9 février 1355 ou en Languedoc (assemblée du Conseil des habitants) en 1303.

par Louis BAUDOUIN

président des Amis de La Seyne
Ancienne et Moderne

Du reste, cette coutume existait dans d'autres régions et à l'étranger, dans l'Île-de-France en Allemagne ; se souvenir du chêne de saint Louis, à Vincennes.

L. B.

(35) A la place Martel-Esprit (ci-devant Bourradet) aboutissent : l'avenue Hoche, la rue

1295, se consacra au service des pestiférés et en guérit un grand nombre ; il était considéré aussi comme le protecteur des troupeaux atteints de maladies contagieuses. Il mourut en Italie selon les uns, dans sa ville natale où il était revenu selon les autres, vers 1327.

(38) Chapelle dite du Peyron, numéro 952 du plan cadastral de La Seyne. Ce sanctuaire, de la Confrérie de St-Roch, eut, comme premiers prieurs, en 1677, Henry Aycard et Antoine Audibert ; le terrain sur lequel elle fut bâtie, fit l'objet d'un acte du 21 août 1677 par lequel Etienne Daniel échangea un pré, au dit quartier, avec une terre à Pierre Guigou qui lui était contiguë, et c'est sur cette dernière que fut édiflée la chapelle.

La chapelle de Saint-Roch, demolie vers 1861, devait se trouver sur l'emplacement du lavoir public actuel, du même nom, entre le chemin d'Ollioules et celui de Toulon (39) : elle était entourée d'un enclos en dé pendant et, devant son entrée, se dressait une orme superbe qui l'ombrageait. Aussi, avait-on coutume de répondre, à une personne qui sollicitait un prêt ou une avance d'argent, mais qui offrait peu de garanties : « Vendas sous l'orme » (tu viendras sous l'orme), c'est-à-dire : « On fera les choses en règle ».

Dans ces paroles, on retrouve une sorte de survivance de l'ancienne règle de nos aïeux de prendre des engagements sous un arbre vénérable, orme ou autres ; cet usage était ancestral. Nos chartes provençales du Moyen-âge font mention de la place dite de l'Orme, place Ulmi, comme lieu de justice d'une bourgade ; ainsi, c'est sur la place de l'Orme que, le 6 novembre 1478, à Gardanne, dans les Bouches-du-Rhône, Aymond